

Économie présentielle et mobilité contrainte dans le Grand Sud-Est⁽¹⁾ :

Narbonne, zone d'emploi en équilibre fragile pour les déplacements

Caroline DADOUN - INSEE

L'activité économique de la zone d'emploi de Narbonne repose sur une économie présentielle dynamique, en liaison avec sa forte attractivité résidentielle et touristique.

Cependant, ce territoire serait fragile en cas de contraintes accrues pesant sur les déplacements. Ses principaux facteurs de vulnérabilité reposent sur une structure de population vieillissante, sur la faiblesse des revenus des ménages et sur la prédominance de la voiture pour les déplacements.

Un renchérissement du coût des transports, du fait de la hausse du prix des carburants, ou éventuellement de la limitation des émissions de CO₂, engendrerait des difficultés pour les déplacements domicile-travail et pour l'accès de la population aux équipements.

Dans l'espace littoral, l'évolution des modes de déplacement domicile-travail constitue un enjeu afin de conserver l'attractivité de la zone et de réduire l'effort financier pour les ménages. Dans l'arrière-pays, l'enjeu réside avant tout dans le maintien de l'accès aux équipements, qui pourrait devenir difficile pour les habitants des Corbières, les plus éloignés des pôles offrant une gamme de services variée.

Dans la zone d'emploi de Narbonne, comme dans les autres zones en équilibre fragile du Grand Sud-Est (carte 1 et encadré p.7), et comme en Languedoc-Roussillon, l'activité économique est orientée, pour l'essentiel, vers la consommation des personnes présentes sur le territoire, que celles-ci soient résidentes ou touristes. Ainsi, sur les 52 000 emplois qu'offre la zone d'emploi de Narbonne en 2008, plus de 37 000, soit 71 %⁽²⁾, sont des emplois présentiels*.

Transport des personnes, services de proximité et distribution, marqueurs de l'économie présentielle locale

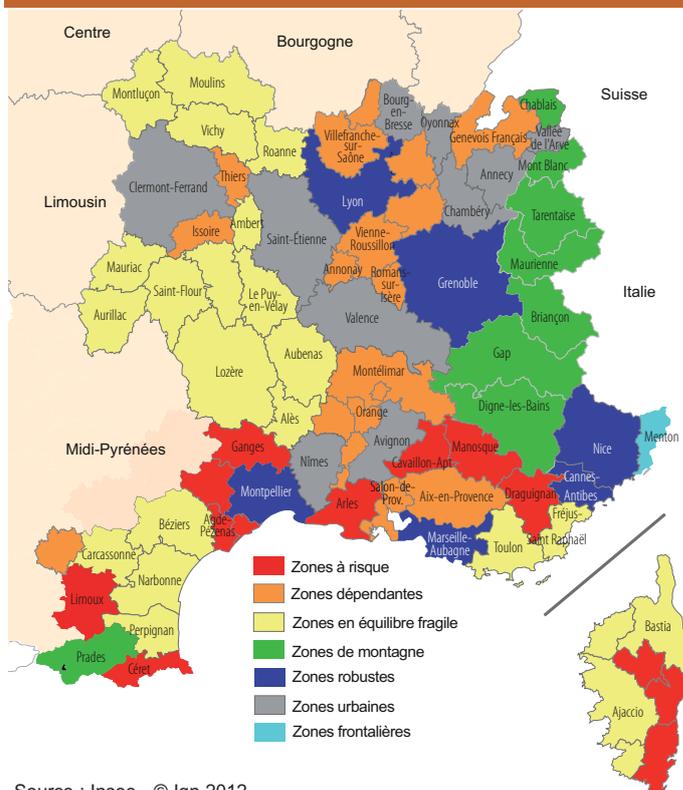
Dynamisés par la croissance démographique et, dans une moindre mesure, par le tourisme (encadré 1), le nombre d'emplois présentiels a augmenté de + 50 % au cours des 20 dernières années (1990 à 2008). Cette hausse dépasse largement celle constatée dans les autres zones en équilibre fragile (+ 32 %) ou en Languedoc-Roussillon (+ 42 %). Elle a particulièrement bénéficié aux services de proximité (encadré 2), où l'emploi a presque doublé (+ 97 %).

(1) Le grand Sud-Est est composé des 5 régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Corse.

(2) Pour comparaison, en France de province, la sphère présentielle concentre 65 % des emplois

* Les termes comportant un astérisque renvoient à l'encadré de définitions pages 7-8

Carte 1 - Vulnérabilité des zones d'emploi du Grand Sud-Est en cas de contraintes sur les déplacements
23 zones en équilibre fragile, dont Narbonne

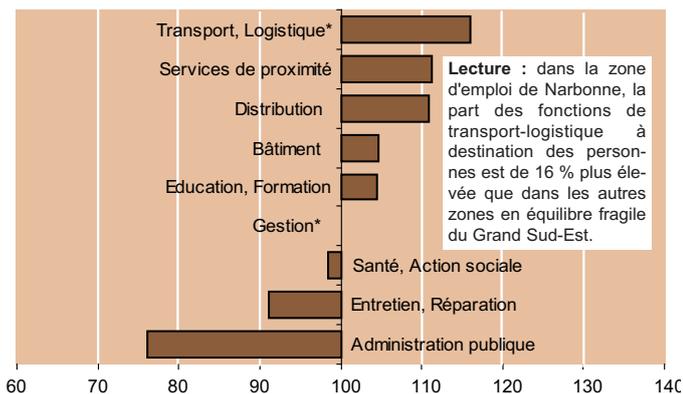


Source : Insee - © Ign 2012

Cette étude alimente les réflexions prospectives portant sur l'économie présentielle et l'accès aux services à la population dans un contexte de mobilité contrainte. Conduite à l'échelle du Grand Sud-Est (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Corse) par la Mission d'études et de développement des coopérations interrégionales et européennes (Medcie), elle permet d'éclairer les orientations de politique publique. La Medcie est pilotée par la Datar et les préfectures des régions concernées.

En 2008, toutes fonctions confondues, la zone d'emploi de Narbonne compte 25 emplois présents pour 100 habitants, taux comparable à celui des zones en équilibre fragile et à celui du Languedoc-Roussillon. Les activités de transport des personnes, des services de proximité (notamment l'hôtellerie-restauration) et de distribution, sont surreprésentées : elles occupent, dans l'emploi, une part dépassant de plus de 10 % celle observée, en moyenne, dans les autres zones en équilibre fragile (graphique 1).

Graph.1 - Spécificités de l'emploi présentiel dans la zone d'emploi de Narbonne
Les activités concurrentielles surreprésentées



* activités de transport et de gestion à destination des personnes uniquement

Indice de spécificité : rapport entre la part de chaque fonction dans l'emploi présentiel dans la zone d'emploi de Narbonne et dans les autres zones en équilibre fragile. La valeur 100 correspond à la moyenne des autres zones en équilibre fragile, exprimée en %.

Source : Insee, Recensement de la population 2008, exploitation complémentaire lieu de travail.

A l'inverse, l'administration publique y est moins présente, ce qui s'explique notamment par l'absence de ville-préfecture dans la zone d'emploi de Narbonne.

L'emploi non présentiel est peu développé dans la zone de Narbonne, à l'exception des activités de transports-logistique à destination des entreprises et de la viticulture. Ces deux activités sont directement concernées par la hausse des coûts du carburant et une éventuelle politique de limitation des émissions de CO₂. Bien qu'en perte de vitesse, la viticulture représente encore, en 2008, près du quart des emplois non présents.

L'industrie est peu présente : Comhurex, usine de conversion de l'uranium, est le seul établissement industriel de taille importante sur le territoire, avec près de 300 salariés.

Au regard de la croissance rapide des activités présentes, les emplois de la sphère non présente ont progressé plus lentement dans la zone de Narbonne entre 1990 et 2008 (+ 19 %), alors qu'ils ont diminué dans les autres zones en équilibre fragile (- 5 %).

Le risque du vieillissement, face aux contraintes touchant la mobilité

L'attractivité migratoire de la zone d'emploi de Narbonne dynamise son économie, et en particulier les activités présentes. Elle contribue aussi à l'augmentation de la population de plus de 60 ans. Intégrer cette dimension démographique dans le développement de la zone d'em-

Encadré 1 - Faible impact d'un tourisme saisonnier sur l'emploi

Au cours d'une année, 42 000 touristes sont présents, en moyenne, dans la zone d'emploi de Narbonne, soit un peu plus du quart de la population résidente. Le tourisme génère de façon directe⁽³⁾ 2 600 emplois, dont 65 % pour la seule activité de restauration (tableau 1). L'emploi touristique représente ainsi 5 % du nombre total d'emplois offerts dans la zone. Ceci correspond à 19 emplois présents pour 100 personnes présentes* (résidents et touristes). Ce ratio est inférieur à celui des zones en équilibre fragile du Grand Sud-Est, qui s'établit à 24.

L'impact limité du tourisme sur l'emploi est lié à la nature de la fréquentation touristique : une très forte saisonnalité estivale, qui ne permet pas de générer des emplois durables sur l'ensemble de l'année. De plus, l'hébergement touristique repose largement sur l'occupation des résidences secondaires, qui induit une moindre consommation de services qu'un hébergement en camping ou dans l'hôtellerie.

Compte-tenu de cette concentration, une augmentation ou une diminution de la fréquentation touristique estivale n'aurait qu'un effet direct assez faible sur l'emploi local. Cependant, de manière indirecte, le tourisme occupe une place importante pour la zone d'emploi de Narbonne, car il exerce des effets d'entraînement sur d'autres secteurs tels que le bâtiment ou le commerce.

(3) activités totalement ou partiellement liées au tourisme

Tab. 1 : Emplois directs liés au tourisme
2 600 emplois touristiques,
en majorité dans la restauration

Unités : nombre et %

	Nombre moyen de postes sur l'année	Part du temps partiel (%)	Amplitude saisonnière*
Hébergement	780	34	2,6
Restauration	1 680	45	2,1
Autres activités	120	26	1,5
Total	2 580	41	2,2

* nombre de postes moyen du mois où ce nombre est maximum, rapporté au nombre de postes du mois où ce nombre est minimum

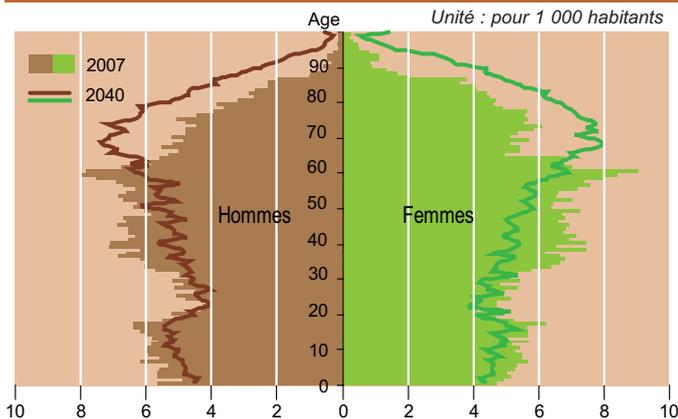
Source : Insee, DADS 2007

ploi constitue un défi, en termes de politiques publiques, particulièrement en cas de contraintes accrues sur la mobilité.

Actuellement, 30 % de la population résidant dans la zone d'emploi de Narbonne est âgée de 60 ans ou plus. Depuis 1990, la part de ces personnes dans la population totale a augmenté de + 3 points.

Si ces tendances démographiques perduraient, cette proportion pourrait approcher 40 % en 2040 (graphique 2). Ce vieillissement de la population, largement lié à l'arrivée dans cette tranche d'âge des baby-boomers, n'est pas spécifique à la zone d'emploi de Narbonne, mais il y est très prononcé. Il constitue un risque grandissant face aux contraintes affectant les déplacements. Quelle que soit la distance à parcourir, les personnes âgées sont, en effet, presque toujours dépendantes d'un moyen de transport pour leurs déplacements. Or, avec la montée en âge, ces personnes, de plus en plus nombreuses, ont des besoins croissants d'accès à certains équipements, de santé notamment.

Graph.2 - Pyramide des âges de la population de la zone d'emploi de Narbonne à l'horizon 2040
Accentuation du vieillissement de la population



Source : Insee - modèle Omphale (scenario central)

Une forte attractivité démographique mais un profil d'arrivants * « fragilisant »

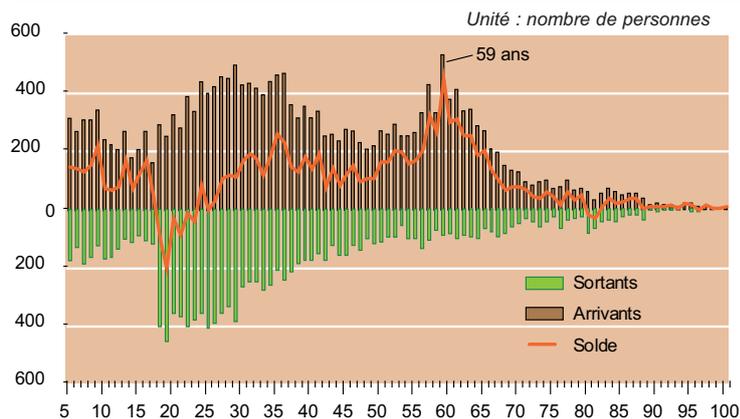
La zone d'emploi de Narbonne est particulièrement attractive : de 2003 à 2008, elle a gagné + 9 000 habitants du fait des migrations résidentielles, soit en moyenne + 1 800 habitants par an. Rapporté à la population, cet apport migratoire représente chaque année 130 habitants supplémentaires pour 1 000 déjà présents. Ce ratio est trois fois plus élevé que dans les autres zones du Grand Sud-Est en équilibre fragile. Dans la zone de Narbonne, l'attractivité démographique est le seul facteur de croissance de la population, le solde naturel* étant négatif depuis le début des années 1960. Ces migrations résidentielles constituent un potentiel de développement car elle permettent à l'économie locale de capter des revenus supplémentaires, d'attirer de la main d'œuvre et de développer l'économie présente. Pourtant, deux caractéristiques des arrivants dans la zone d'emploi accentuent les fragilités du point de vue des contraintes sur la mobilité :

- Les migrations résidentielles tendent à renforcer la part, déjà élevée, de la population de 55 ans et plus. Les pics d'arrivée constatés aux âges proches de la fin d'activité se conjuguent à un faible nombre de partants à ces mêmes âges (graphique 3). Parmi les 9 000 habitants supplémentaires recensés dans la zone de Narbonne entre 2003 et 2008, 3 800 (soit 42 %) ont au moins 55 ans⁽⁴⁾. Cette part dépasse légèrement la proportion observée pour les personnes qui résidaient déjà dans la zone d'emploi cinq ans auparavant (40,5 %). Le poids de la population de plus de 55 ans dans la population totale est donc en augmentation.

- Par ailleurs, les arrivants d'âges actifs travaillent plus souvent à l'extérieur de la zone d'emploi de Narbonne et participent à l'allongement des déplacements domicile-travail : deux arrivants sur dix exercent leur activité dans une autre zone d'emploi, contre un habitant sur dix pour les personnes stables. Le développement de moyens de transport alternatifs à la voiture individuelle pourrait donc favoriser un maintien de l'attractivité du territoire vis-à-vis des actifs qui effectuent des trajets journaliers pour leur travail.

(4) Cette même proportion, pour les habitants supplémentaires du Languedoc-Roussillon, n'est que de 36 %.

Graph. 3 - Echanges migratoires de la zone d'emploi de Narbonne avec le reste de la France
Un pic d'arrivées aux âges de départs en retraite



■ Lecture : ce graphique présente trois informations sur les migrations pour chaque âge (à partir de 5 ans) entre 2003 et 2008 :

- barres verticales au-dessus de l'axe 0 des abscisses : nombre d'arrivées sur le territoire
- barres verticales au-dessous de l'axe 0 des abscisses : nombre de départs du territoire
- courbe : solde des arrivées et des départs pour le territoire

■ Source : Insee, Recensement de la population 2008 - exploitation principale

Une vulnérabilité au renchérissement des transports accrue par des revenus modestes

Deux indicateurs illustrent le faible niveau de revenus des ménages dans la zone d'emploi de Narbonne :

- le revenu annuel médian par unité de consommation*, hors prestations sociales, s'élève à 15 300 € en 2008. Il est inférieur de - 1 200 € au niveau constaté dans les autres zones en équilibre fragile et de - 1 000 € à celui constaté en Languedoc-Roussillon.

- 57 % des ménages ne sont pas imposables contre 53 % des ménages dans les autres zones en équilibre fragile du Grand Sud-Est (54 % en Languedoc-Roussillon).

Ce faible niveau de ressources s'explique par une proportion importante de pensions et de retraites dans les revenus des ménages (35 % contre 32 % dans les zones en équilibre fragile), un taux de chômage très élevé (14,4 % fin 2011) et, pour ceux qui exercent un emploi, un salaire horaire moyen inférieur de - 2 % à celui des zones de comparaison.

Cette population serait donc sensible à une hausse du coût des transports, qui réduirait encore son pouvoir d'achat.

Accès aux services : des difficultés potentielles pour les habitants de Corbières-Minervois

L'accessibilité aux équipements et services contribue fortement à la qualité de vie des habitants. Actuellement les résidents de la zone d'emploi de Narbonne bénéficient d'un accès satisfaisant, quelle que soit la gamme concernée (encadré 2). Les temps moyens d'accès* de la population aux équipements sont voisins de ceux des territoires de comparaison : cet accès est quasi-immédiat pour les services de proximité et il dépasse à peine une dizaine de minutes pour les équipements de la gamme supérieure. Près de 90 % des résidents habitent une commune figurant parmi les pôles de service de proximité, proportion supérieure de + 3 points à celle consta-

tée dans les autres zones en équilibre fragile du Grand Sud-Est.

L'accès aux équipements est toutefois contrasté selon le lieu de résidence. Ainsi, 94 % des habitants de « Narbonne-littoral » disposent d'un médecin généraliste dans leur commune, contre seulement 61 % dans l'arrière-pays.

« Narbonne-littoral » (*encadrés 2 et 3*) est très bien doté en équipements et 98 % de sa population vit dans une commune pôle de services de proximité. Ceci s'explique notamment par une forte densité de population, un tourisme très important, une bonne desserte routière et autoroutière, ainsi qu'une quasi-absence de relief géographique.

A l'inverse, « Corbières-Minervois » dispose d'une moindre quantité et diversité d'équipements et de services. Seuls 60 % des résidents vivent dans une commune pôle de services de proximité, en lien avec le caractère montagnoux et une moins bonne desserte routière. Les habitants de ces communes parcourent de plus longues distances et mettent plus de temps pour accéder à la plupart des équipements (*tableau 2*). Des contraintes accrues sur la mobilité pourraient les mettre en situation difficile. Garantir un accès satisfaisant aux équipements et services à cette population constitue un défi, dans les Corbières plus qu'ailleurs. La création de maisons de santé pluridisciplinaires et de points multiservices dans les Hautes-Corbières témoigne de la réalité de cet enjeu (*encadré 4*).

Tab. 2 : Indicateurs démographiques, sociaux et d'accès aux équipements «Corbières-Minervois» plus fragile vis-à-vis des contraintes sur les déplacements

	Narbonne-littoral	Corbières-Minervois	Zone d'emploi de Narbonne
Démographie (2008)			
Population totale	112 600	39 000	151 600
Part des + 65 ans (en %)	22	23	22
Densité (hab/km ²)	137	31	74
Emploi et déplacements domicile-travail			
Population active	46 800	15 800	62 600
Distance moyenne domicile-travail (km)	18	21	19
Part des actifs travaillant et résidant dans la même commune (en %)	58	41	53
Durée moyenne d'accès aux équipements			
Gamme de proximité (en minutes)	0	2	1
Gamme intermédiaire (en minutes)	3	9	5
Gamme supérieure (en minutes)	8	18	11
Part de la population dans une commune pôle de services			
Gamme de proximité (en %)	98	60	88
Gamme intermédiaire (en %)	64	26	54
Gamme supérieure (en %)	45	26	40

Sources : Insee, Recensement de la population 2008 et base permanente des équipements

Encadré 2 - Trois gammes d'équipements et de services

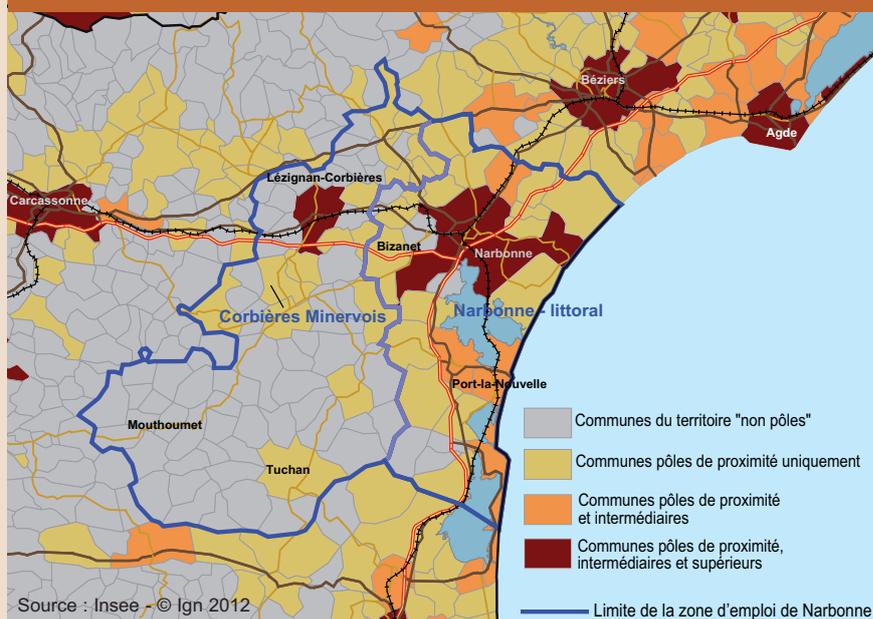
L'Insee retient une centaine d'équipements et de services dans la Base Permanente des Équipements (BPE) pour analyser l'offre présente sur les territoires.

Ces équipements et services sont répartis en trois gammes :

- **Gamme de proximité** : concerne des équipements et services de première nécessité (école, boulangerie, médecin généraliste...);
- **Gamme intermédiaire** : concerne des équipements et services habituellement présents dans les gros bourgs (collège, supermarché, maison de retraite...);
- **Gamme supérieure** : concerne des équipements et services typiques des pôles urbains (lycée, hypermarché, hôpital...).

Lorsqu'une commune possède, dans une gamme donnée, au moins la moitié des équipements et services de cette gamme, elle est qualifiée de « **pôle de services** » pour cette gamme.

Carte 2 - Localisation des pôles de services
Les pôles de services concentrés autour de Narbonne et sur le littoral



Source : Insee - © Ign 2012

Encadré 3 - De multiples voies de communication mais un arrière-pays enclavé

La zone d'emploi de Narbonne comprend la totalité du littoral audois.

Elle est traversée, notamment à Narbonne, par deux axes autoroutiers majeurs : l'A9 du Nord au Sud, axe structurant, et l'A61 Est-Ouest, de Narbonne vers Toulouse. Deux axes ferroviaires sont parallèles aux autoroutes avec, en perspective, la ligne LGV vers Barcelone, qui mettra Narbonne à quatre heures de Paris. Elle dispose aussi, avec Port-la-Nouvelle, du troisième port français pour les céréales.

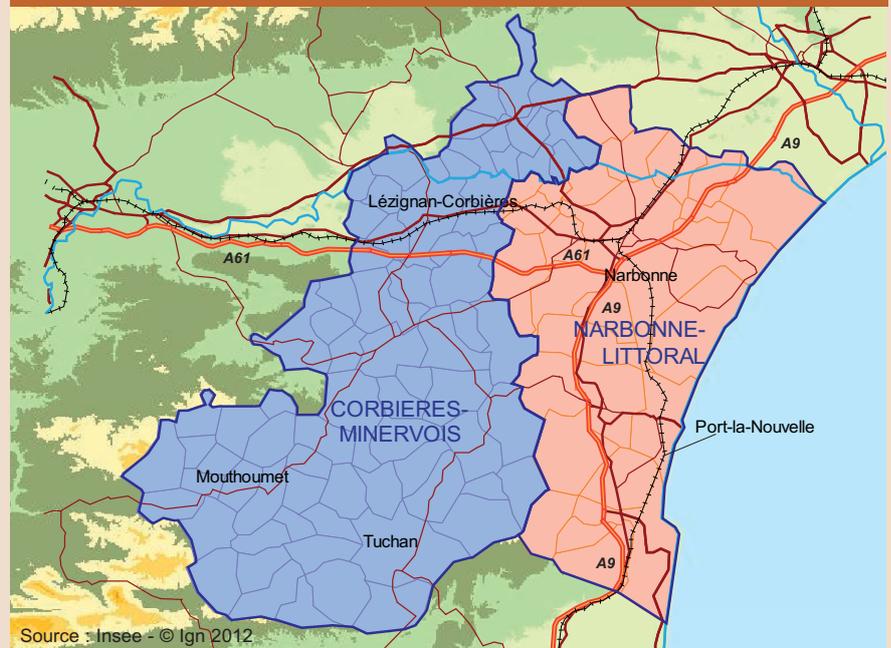
L'espace littoral de la zone d'emploi, au carrefour de multiples voies de communication, jouxte la région montagneuse des Corbières, plus enclavée.

Analyser l'offre locale d'équipements et de services a conduit à distinguer les deux espaces suivants :

■ « Narbonne-littoral », qui correspond approximativement à la communauté d'agglomération du Grand Narbonne. Cette partie regroupe les trois-quarts des 150 000 habitants de la zone d'emploi, dont 50 000 à Narbonne ; la densité démographique est de 140 habitants par km².

■ « Corbières-Minervois », qui comprend la zone montagneuse des Corbières, au Sud, et ne comporte qu'une seule ville de taille moyenne (Lézignan-Corbières : 10 000 habitants) ; la densité est de 30 habitants par km².

Carte 3 - Narbonne-littoral et Corbières-Minervois, deux espaces distincts



Encadré 4 : Des points multiservices dans le massif du Mouthoumet

■ Un territoire défavorisé en termes de déplacements

La communauté de communes du massif du Mouthoumet regroupe 17 communes rurales au cœur des Hautes-Corbières. Ce territoire, faiblement peuplé, ne comporte aucun bourg central. L'accès aux services proposés par les villes les plus proches (à une heure de voiture environ) est fortement contraignant pour les habitants comme pour les touristes.

■ Mieux satisfaire les besoins de la population

Pour conserver un niveau satisfaisant de services, favoriser le maintien de la population et l'attractivité du territoire, l'ADHCo (Association pour le Développement des Hautes-Corbières), en partenariat avec la communauté de communes du Massif de Mouthoumet et les 17 communes qui la composent, a mis en place, depuis 2001, neuf points multiservices (les POM'S) répartis sur le territoire. Ces POM'S s'appuient sur le maintien des six agences postales d'origine, auxquelles s'ajoutent trois POM'S créés, reconnus « Agence Postale » par La Poste. Les services postaux y sont complétés par d'autres services dont le besoin a été exprimé par les habitants lors de concertations préalables : services marchands (vente de produits locaux et d'épicerie ...), services non marchands (bibliothèque, information touristique, réservation pour le service de transport à la demande, accès internet...) et services reconnus par l'État, dans le cadre du Relais de Services Publics (RSP).

Déplacements domicile-travail au sein de la zone d'emploi : des distances plus longues que dans les zones comparables

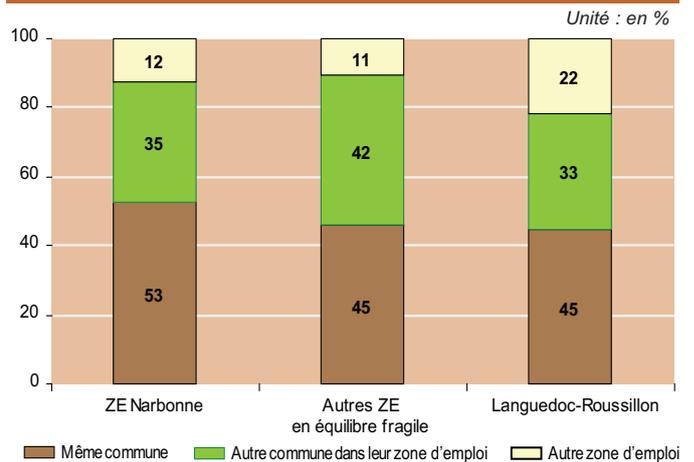
L'évolution des modes de déplacement domicile-travail constitue un enjeu en terme d'économies liées à la mobilité, du fait de leur impact financier pour les ménages et des émissions de CO₂ qui en découlent.

Point positif pour la zone d'emploi de Narbonne : une majorité d'actifs (53 %) travaillent au sein de leur commune de résidence, contre 48 % dans les autres zones en équilibre fragile (graphique 4). Par ailleurs, point commun avec la plupart des zones en équilibre fragile du Grand Sud-Est, peu d'actifs se déplacent au-delà de la zone d'emploi pour exercer leur activité (12 %) ; lorsque c'est le cas, ils se rendent majoritairement dans la zone voisine de Béziers, réalisant des trajets assez courts car les deux villes-centre ne sont distantes que d'une trentaine de kilomètres.

Cependant, à l'intérieur de la zone de Narbonne, les actifs qui travaillent hors de leur commune de résidence effectuent un parcours moyen de 21 kilomètres, soit 3 kilomètres de plus que pour les actifs des autres zones en équilibre fragile. Dans plus de 90 % des cas, ces déplacements sont effectués en voiture individuelle.

Outre l'intérêt environnemental lié à la réduction des émissions de CO₂, un moindre recours à la voiture individuelle réduirait la vulnérabilité à la hausse du coût des carburants.

Graph.4 - Actifs occupés selon leur lieu de résidence
Une majorité d'actifs de la zone de Narbonne, travaillant et résidant dans la même commune



«Narbonne-Littoral» et «Corbières-Minervois» : quels enjeux pour les acteurs locaux ?

Les problématiques liées à l'hypothèse de durcissement des conditions de mobilité sont différentes pour « Narbonne littoral », qui concentre la plupart des emplois, et pour la zone rurale de « Corbières-Minervois ».

■ Dans la partie littorale, les enjeux concernent prioritairement les déplacements domicile-travail. Développer l'offre de transports alternatifs au véhicule individuel est un des moyens d'action des acteurs locaux. Des initiatives ont été impulsées, avec la plate-forme de covoiturage mise en place par le Conseil Général de l'Aude à la fin 2011. De même, dans le cadre d'une centrale de mobilité, la communauté d'agglomération du Grand Narbonne met à disposition des habitants de la ZUS Saint-Jean, Saint-Pierre, des moyens de déplacement peu coûteux pour une meilleure accessibilité à l'emploi (voitures, scooters, vélos électriques).

Contenir la péri-urbanisation qui conduit les actifs à résider de plus en plus loin de leur lieu de travail, par le biais d'une politique du logement, pourrait être un autre levier d'action.

■ Dans l'arrière-pays, les priorités concernent l'accès aux services, susceptible de devenir difficile pour une population vieillissante et à faibles revenus : les points multiservices (encadré 4) et les maisons de santé pluridisciplinaires constituent des exemples de réponses à cette difficulté. Ici aussi, l'offre de transports alternatifs à la voiture individuelle est une opportunité qui se traduit aujourd'hui, dans les Corbières, par la mise en place d'un service de minibus intercommunal à la demande.

Enfin, la prise en charge du vieillissement et de la dépendance de la population constitue l'autre défi majeur pour l'arrière-pays. Il implique des arbitrages entre le développement de services permettant le maintien à domicile et le renforcement de l'offre en institutions spécialisées.

Qu'est-ce qu'une zone d'emploi en équilibre fragile ?

Cette étude conclut un projet amorcé en 2009, piloté par la DATAR et - pour les Préfectures de Région - par les SGAR, sur le thème : « L'économie présente, la mobilité contrainte et les services à la population dans le Grand Sud-Est ».

L'hypothèse de départ est la suivante : la raréfaction des énergies fossiles (pétrole, gaz naturel), ainsi que d'éventuelles politiques de réduction des émissions de CO₂, se traduiraient certainement par un renchérissement du coût des transports et un accroissement des contraintes sur les déplacements.

Les défis à relever pour les territoires seraient variables selon leurs caractéristiques économiques et démographiques. Dans une étude portant sur le Grand Sud-Est, sept types de zones d'emploi* ont été mis en évidence selon leur degré de vulnérabilité aux contraintes sur les déplacements. Ces profils ont été déterminés à partir d'une quinzaine d'indicateurs liés à cette problématique de la mobilité (cf. tableau ci-dessous).

Les sept types de zone d'emploi identifiés sont les zones à risque, les zones dépendantes, les **zones en équilibre fragile (dont la zone d'emploi de Narbonne)**, les zones de montagne, les zones robustes, les zones urbaines et industrielles et les zones frontalières (carte 1).

Les facteurs de risque principaux pour les territoires dits « en équilibre fragile » sont multiples : une proportion élevée et croissante de personnes âgées, de faibles revenus, une prédominance des activités présentes, l'importance de la voiture dans les déplacements, ainsi qu'une faible densité de population. Ce profil comporte également des atouts avec, en particulier, un accès satisfaisant aux équipements et services, ainsi que des distances domicile-travail plutôt courtes.

La notion d'équilibre fragile, tout au long de cette analyse, concerne uniquement la problématique des déplacements, sans préjuger de la situation générale de la zone d'emploi étudiée.

Narbonne, une zone en équilibre fragile en cas de contraintes sur la mobilité

Indicateurs de vulnérabilité (*)	Part d'actifs travaillant hors de leur commune mais dans leur zone d'emploi de résidence (en %)	Part d'actifs travaillant hors de leur zone d'emploi de résidence (en %)	Distance moyenne des déplacements domicile-travail avec correction d'effet taille (en km) *	Distance moyenne des déplacements domicile-travail intercommunaux (en km)	Part des déplacements effectués en voiture (en %)	Part de la voiture dans les déplacements intercommunaux (en %)	Densité de population (en hab/km ²)	Part des plus de 60 ans (en %)	Population présente moyenne/population résidente *	Population touristique du mois le plus élevé/pop. touristique moyenne	Taux de couverture de l'emploi *	Nombre d'emplois présents pour 100 personnes présentes *	Part de l'emploi présentiel (en %)	Part des cadres des fonctions métropolitaines (en %) *	Revenu fiscal médian par UC (en euros) *
Zone d'Emploi Narbonne	35	12	11	21	79	94	74	29	127	364	99	19	71	5	15 300
Autres zones en équilibre fragile (**)	42	11	10	18	77	94	67	28	112	355	99	24	73	5	16 500
Languedoc-Roussillon	33	22	12	19	79	95	94	26	111	351	97	23	72	7	16 300
Grand Sud-Est	37	19	12	19	78	93	111	24	106	285	98	25	67	8	17 900

(*) Définition des indicateurs dans l'encadré pages 7-8 ; pour l'ensemble des indicateurs et pour la description détaillée des zones, voir aussi «La Lettre Analyses» N°140, mars 2011, Insee Rhône-Alpes

(**) Autres zones d'emploi en équilibre fragile : 22 zones d'emploi du grand Sud-Est, dont 5 du Languedoc-Roussillon (Carcassonne, Perpignan, Lozère, Béziers, Alès)

Sources : Insee, Recensement de la population 2008 - Odomatix Inra - Direction du Tourisme

Définitions

Arrivants : personnes venues s'installer dans la zone d'emploi au cours des 5 dernières années (ici, entre 2003 et 2008).

Cadres des fonctions métropolitaines :

Une nouvelle grille d'analyse des emplois permet d'identifier 15 grandes fonctions par regroupements de professions et de catégories professionnelles. Cinq de ces grandes fonctions sont dites métropolitaines car elles sont plus présentes dans les grandes agglomérations et les grands pôles urbains. Ce sont la conception-recherche, les prestations intellectuelles, le commerce interentreprises, la gestion et la culture-loisirs. Les cadres des fonctions métropolitaines regroupent les chefs d'entreprise de plus de 10 salariés et les cadres relevant de ces 5 fonctions.

Distance moyenne des déplacements domicile-travail avec correction d'effet-taille : distance moyenne domicile-travail en km pour l'ensemble des actifs occupés en 2008. Les flux de 150 km et plus ont été exclus pour le calcul des distances moyennes : ils ne concernent qu'environ 1 % des actifs, mais auraient un impact important sur la moyenne du fait de leur longueur, alors même qu'il ne s'agit pas en réalité de déplacements quotidiens (les actifs concernés ayant pour la plupart une résidence occasionnelle plus proche de leur lieu de travail). Les flux entre le continent et les îles (dont la Corse) ainsi que les flux vers l'étranger sont également exclus.

Emplois présentsiels : emplois qui se rattachent aux activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Population présente sur un territoire : population résidente + touristes présents sur le territoire - résidents en déplacement à l'extérieur du territoire. La population présente peut être très différente de la population résidente, en fonction de la fréquentation touristique.

Revenu fiscal médian par unité de consommation : le revenu fiscal est le revenu déclaré (hors prestations sociales) ; il s'agit d'un indicateur de niveau de vie. Il est ici exprimé par Unité de Consommation (UC) pour permettre la comparaison des niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes : le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC. Par ailleurs, le **revenu médian** est le revenu qui divise la population en deux parties égales, c'est-à-dire tel que 50 % de la population a un revenu supérieur et 50 % un revenu inférieur.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux de couverture de l'emploi : rapport entre le nombre d'emplois dans la zone et le nombre d'actifs occupés y résidant. Lorsque ce rapport est faible, il indique une impossibilité pour une partie des actifs résidents de trouver un emploi près de chez eux, ce qui est une fragilité en cas de mobilité restreinte.

Temps d'accès à un équipement : distance par la route en minutes (en heures creuses) pour accéder du domicile à l'équipement considéré. Lorsqu'un équipement est présent dans une commune, le temps d'accès est considéré comme nul.

Les temps d'accès sont ici pondérés par la population : il s'agit de la moyenne des temps de trajet aux équipements de la gamme pour les différentes communes du territoire, pondérée par la population des communes. Cette moyenne pondérée met en évidence les inégalités territoriales d'accès aux équipements pour les populations des territoires.

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Pour en savoir plus :

« Grand Sud-Est : l'accès aux services pourrait devenir difficile pour plus d'un million d'habitants »

Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses N° 159, décembre 2011.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=18130

« Grand Sud-Est : sept types de vulnérabilité des territoires en cas de contraintes aux déplacements »

Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses N°140, mars 2011.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=17187

« Grand Sud-Est : les distances domicile-travail s'allongent, la voiture reste prépondérante »

Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses N°139, mars 2011.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=17146

« Une forte croissance démographique dans le Grand Sud-Est à l'horizon 2031 »

Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses N°136, décembre 2010.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=16972

« Grand Sud-Est : l'économie présenteielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme » Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 131, septembre 2010.

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=16740

« Les nouvelles mobilités dans les territoires périurbains et ruraux »

Rapport du Centre d'Analyse Stratégique du 07 février 2012.

<http://www.strategie.gouv.fr/content/rapport-les-nouvelles-mobilites-dans-les-territoires-periurbains-et-ruraux>

Points multiservices du massif du Mouthoumet - Association pour le Développement des Hautes Corbières (ADHCo)

<http://services.sig-pyrenees.net/services-et-territoires/points-multi-services.html>

« L'essor du pays de la Narbonnaise »

Insee Languedoc-Roussillon, Repères Synthèse N° 4, avril 2004

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=1&ref_id=7886